

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 24 mai 1996**

## **RAPPORTS D'EVALUATION ET RAPPORTS FINALS**

Point 6 de l'ordre du jour

# **F**

**Distribution: GENERALE**

**WFP/EB.2/96/6**

**1er avril 1996**

**ORIGINAL: ANGLAIS**

**RAPPORT DU DIRECTEUR EXECUTIF**

**Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.**

## NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur:	W. Kiene	tél.: 5228-2029
Spécialiste de l'évaluation:	B. Henze	tél.: 5228-2033
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

---

## GENERALITES

1. Devant l'utilisation croissante des ressources du PAM au titre de l'aide de secours, il devient impératif d'évaluer les résultats du Programme dans ce domaine et de veiller à ce que les futures interventions de secours mettent à profit les enseignements de ces évaluations. Aussi, le Bureau de l'évaluation, tout en continuant de couvrir le secteur du développement, effectue-t-il de plus en plus d'évaluations dans le domaine des urgences et des interventions prolongées en faveur de réfugiés et de personnes déplacées.
2. Le Directeur exécutif présente au Conseil d'administration pour examen deux rapports succincts d'évaluation sur des projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées, à savoir:
  - a) IPR Bangladesh 5329 - Evaluation de l'aide du PAM aux réfugiés du Myanmar au Bangladesh et à leur réinstallation au Myanmar - Additif 1.
  - b) IPR Mozambique 4164 (Elarg.4) - Aide alimentaire aux personnes déplacées victimes de pénuries alimentaires et de la guerre civile au Mozambique - Additif 2.

Plusieurs autres évaluations portant sur des opérations de secours sont en cours. Elles seront présentées aux prochaines sessions du Conseil d'administration.

---

## PRINCIPAUX THEMES ET ENSEIGNEMENTS

3. Les deux évaluations se concentrent sur les résultats d'ensemble obtenus par le PAM dans le cadre de ses activités de secours, et examinent plus particulièrement le rôle joué par l'aide alimentaire pour faciliter la transition secours-relèvement-développement.
4. Pour les deux opérations, la gestion et les livraisons de l'aide du PAM se sont avérées efficaces; d'une manière générale, le ciblage des bénéficiaires est satisfaisant. Il ressort par ailleurs que la participation directe des bureaux de pays du PAM à la distribution finale aux bénéficiaires et parfois même à la mobilisation des ressources (dans le cas du Mozambique) sont des facteurs importants de réussite. A cet égard, les rapports d'évaluation proposent d'appliquer le Mémoire d'accord entre le PAM et le HCR avec plus de souplesse, notamment en ce qui concerne les responsabilités du HCR dans le domaine de la distribution des vivres.
5. Bien que les opérations de secours en faveur des réfugiés ne soient pas conçues pour durer longtemps, il est important d'y inclure d'emblée des éléments d'éducation et de formation. La formation peut avoir des effets bénéfiques sur le sort des réfugiés et peut contribuer à améliorer leurs conditions de vie une fois qu'ils sont réinstallés. Toutefois, il faudra veiller à ce que l'étendue des services et les avantages dont ils pourraient disposer ne dissuadent pas les réfugiés de regagner leur pays.
6. Il conviendrait par ailleurs d'envisager la possibilité d'accorder une aide au développement aux populations hôtes afin d'atténuer les effets néfastes (tels que le



déboisement) dus à la présence des réfugiés.

7. Cela dit, l'opération Bangladesh/Myanmar démontre clairement que le PAM et ses partenaires (notamment le HCR) doivent parvenir à un accord sur les stratégies à adopter.
8. L'approche régionale semble la stratégie à privilégier chaque fois que possible: celle-ci permet en effet d'allouer les denrées avec une plus grande souplesse, de mieux suivre les mouvements de rapatriés aux frontières et facilite le passage des secours au développement.
9. Il ressort clairement des deux évaluations que l'aide du PAM a contribué de manière assez efficace au processus de transition secours-redressement-développement. L'introduction d'éléments de relèvement/développement au stade de la conception (au Mozambique et au Myanmar) a permis d'axer l'opération sur le développement à un stade précoce et de réagir rapidement en cas d'amélioration de la situation générale des réfugiés. Toutefois, le passage des secours au développement soulève des interrogations: quand et comment faire passer les bénéficiaires de l'aide alimentaire gratuite à des programmes vivres-contre-travail et quelle est la capacité d'exécution de programmes axés sur le développement.
10. Le PAM, parallèlement à d'autres donateurs, doit s'employer à répondre au problème du renforcement des capacités. Il s'agit d'un apport crucial, non seulement pour améliorer la capacité d'intervention du pays en cas de crise d'urgence, mais aussi pour lui permettre de disposer de moyens administratifs et autres lorsque la situation redeviendra normale. Il est important d'associer le secteur privé et des ONG (l'expérience de certaines se limite aux urgences) à ce processus. Ainsi, au Mozambique, la place faite aux transporteurs privés pour les livraisons de l'aide du PAM a contribué à développer considérablement un secteur important pour l'économie du pays.

